

COVID-19

MESURES ET PRÉCAUTIONS



QUESTIONS LES PLUS FRÉQUEMMENT POSÉES ET LEURS RÉPONSES

Q- Qu'est-ce qui est ouvert ou fermé ?

R –

- L'hôtel de ville (132, Antonio-Barrette) : elle est fermée au public jusqu'au 8 février. Cependant, tous les services sont accessibles sur rendez-vous, en privilégiant les rendez-vous téléphoniques. Une réceptionniste est sur place afin de répondre à vos questions par téléphone ou par courriel.
- Le bureau du service des loisirs (225, Antonio-Barrette) : il est fermé au public jusqu'au 8 février. Une réceptionniste est sur place afin de répondre à vos questions par téléphone ou par courriel
- Les bâtiments de parcs : ils sont fermés jusqu'à nouvel ordre.
- Est-ce que je peux tout de même emprunter du matériel sportif (raquettes, patins, etc) ? : malheureusement, comme les bureaux municipaux ne sont pas accessibles au public, nous ne pouvons prêter du matériel pour l'instant.

Q- Est-ce que les services municipaux sont offerts ?

R –

- Tous les services sont offerts sur rendez-vous, en privilégiant les rendez-vous téléphoniques.
- Une personne sera présente à l'hôtel de ville et au bureau du service des loisirs jusqu'au 8 février afin de répondre à vos questions et demandes par téléphone ou par courriel.

Q- Qu'est-ce qui est annulé ou reporté ?

R –

- Les spectacles du Carrefour culturel : pour l'instant, tous les spectacles sont annulés ou reportés jusqu'à nouvel ordre.
- Les expositions au Centre des arts et des loisirs Alain-Larue : pour l'instant, toutes les expositions sont annulées ou reportées jusqu'à nouvel ordre.
- Les activités de la programmation des loisirs : seuls les cours en ligne ont lieu. Informez-vous auprès du service des loisirs au 450- 759-7741 poste 232.

Pour de l'information officielle sur la Covid-19, vous pouvez contacter, sans frais, le 1 877 644-4545 ou visiter le www.quebec.ca